

AFFAIRE N° 45 : AUGMENTATION DE L'EFFECTIF COMMUNAL.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans sa séance du 14 mai 1981, le Conseil Municipal avait décidé, afin d'assurer la promotion des agents, de compléter l'effectif de la Ville de 2 postes de Directeur de Services Administratifs ou assimilé. Ce nombre de postes étant inférieur aux propositions d'avancement des Chefs de bureau dans le grade de Directeur de Services Administratifs faites par la Commission Paritaire Communale, lors de sa dernière séance, je vous demanderai, en conséquence, de bien vouloir compléter l'effectif de :

- 3 postes de Directeur de Services Administratifs ou assimilé

et de :

- 2 postes de Sous-bibliothécaire

pour permettre la nomination de deux agents municipaux ayant subi avec succès cette formation.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Il y a eu deux agents qui ont suivi avec succès une formation de sous-bibliothécaires et obtenu les diplômes.

Dr Gilbert GERARD - Peut-on connaître les noms de ces heureux lauréats ?

LE MAIRE - Il s'agit de Madame Marie Josée BENARD et de M. Alain HOMRAU.

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Approuvé - P/Le Préfet et par délégation
le Directeur des Finances et des Collectivités
Locales, M. René Martin Claude Alarcos
Pain. Copie Conforme
St. Denis le 31 Août 1981

Le Chef de Bureau délégué -
Jacques Lacoste